

# AVIVA CAPITAL PLANÈTE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2016

**Myria** Asset Management  
GROUPE Uff

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>10</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « CAPITAL PLANÈTE » .....</b>	<b>11</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>15</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2016.**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank France**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Stéphane COLLAS**

185 avenue Charles de Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Non

**CODE ISIN** : FR0010921445

**FONDS NOURRICIER** : Oui

**CLASSIFICATION** : Actions internationales

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

## **OBJECTIF DE GESTION**

L'OPCVM est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en part du FCP maître « CAPITAL PLANÈTE ». Le reste sera investi en liquidité. L'objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître, c'est-à-dire de « *rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thématiques durables au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 110% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. Le fonds investira tant sur les actions de sociétés liées aux technologies de l'eau (H2O) et du dioxyde de carbone (CO2), qu'aux énergies renouvelables, au vieillissement et toute autre thématique constituant un changement séculaire* ».

La performance du fonds nourricier sera inférieure à celle du maître en raison des frais de gestion propres au fonds nourricier.

## **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

*Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.*

*L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc.*

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître CAPITAL PLANÈTE présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidité.

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

*La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.*

*Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct, par l'intermédiaire d'OPC et/ou par des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.*

*Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net. La gestion pourra également investir dans les OPC promus et gérés par la société de gestion.*

*Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :*

- *Allocation d'actifs stratégique : les gérants identifient les tendances séculaires d'avenir, incluant les thématiques de l'eau, du CO2, du vieillissement de la population, de la technologie, de la convergence entre les pays émergents et développés, ... et conçoivent une allocation stratégique sur ces différentes thématiques. Parmi les activités liées à ces thématiques, on trouve : la distribution d'eau, les technologies de l'eau, la protection de l'environnement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le luxe, la santé (laboratoires, sociétés de bio technologie, les équipements médicaux), l'exploitation de maisons de retraite, la sécurité, la digitalisation de l'économie. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant soit des OPCVM investis sur ces thèmes soit des sociétés dont au moins 50% du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la valeur d'entreprise sont liés aux thèmes d'investissements stratégiques.*
- *Allocation d'actifs tactique : les gérants adaptent l'exposition aux différentes thématiques en fonction du scénario de marché qui prévaut au moment de la revue du portefeuille, soit en effectuant des arbitrages entre les valeurs ou les OPCVM en portefeuille, soit en utilisant des IFT simples.*
- *Construction du portefeuille : les poids associés aux OPCVM ou aux titres en portefeuille sont ajustés en fonction du scénario de marché et respectivement des cycles économiques pour les OPCVM et de critères de qualité tels que les compétences du management, la solidité de la franchise d'affaire ou l'attractivité des titres.*

*En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille à ces marchés et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.*

*Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC « monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.*

## **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

**Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « CAPITAL PLANÈTE ».** *Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé.*

*Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :*

- ***Risque de perte en capital***  
*Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.*
- ***Risque lié à la gestion discrétionnaire***  
*Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.*
- ***Risque sectoriel***  
*Il est rappelé que l'univers d'investissement du FCP est assis sur une thématique environnementale (H2O et CO2), le fonds étant de ce fait exposé sur des valeurs représentatives de cet univers* *En*

*cas de conjoncture défavorable dans les secteurs concernés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.*

➤ **Risque actions**

*Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.*

*En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.*

*L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.*

➤ **Risque pays émergents et non OCDE**

*Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.*

*Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.*

➤ **Risque de change**

*Etant donné que le FCP investi dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.*

➤ **Risque de taux**

*En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.*

➤ **Risque de contrepartie**

*Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.*

**GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « CAPITAL PLANÈTE »**

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

*Actions et titres donnant accès au capital*

*Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% de son actif aux marchés d'actions internationaux à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).*

*Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.*

*Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.*

*Titres de créances et instruments du marché monétaire*

*Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPC monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.*

*Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.*

*Actions et parts d'OPC*

- OPCVM de droit français*
- OPCVM de droit européens*
- Fonds de fonds*
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français*
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers*

*Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.*

➤ **Les instruments dérivés**

*Nature des marchés d'intervention*

- réglementés*
- organisés*
- de gré à gré*

*Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir*

- action*
- taux*
- change*
- crédit*
- autres risques*

*Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion*

- couverture*
- exposition*
- arbitrage*
- autre nature*

*Nature des instruments utilisés*

- futures*
- options*
- swaps*
- change à terme*
- dérivés de crédit*
- autre nature*

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- arbitrage
- autre

*Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.*

*Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».*

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

*Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.*

*De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :*

- *d'exposer le portefeuille aux marchés actions ;*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

*Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.*

➤ **Les dépôts**

*Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir à des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.*

➤ **Les emprunts d'espèces**

*Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.*

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

*Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.*

**CHANGEMENTS INTERVENUS**

• **Pour le fonds maître « CAPITAL PLANETE »**

04 avril 2016 :

Changement de la méthode de datation de la VL : la VL datée de J est calculée à J+1.

30 juin 2016 :

Changement de la stratégie d'investissement : Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% (au lieu de 100 %) aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents.

- **Pour le fonds nourricier « UFF CAPITAL PLANETE »**  
04 avril 2016 : changement de la méthode de calcul de la VL (J calculée J+1).

### **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant.

### **POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Le fonds étant nourricier du FCP « CAPITAL PLANÈTE », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,90% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,50%.

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le choix des intermédiaires sera opéré en fonction de leur compétence particulière dans le domaine des actions, en raison :

- de la bonne exécution des ordres (liquidité de marché...) ;
- de leur capacité à présenter des sociétés ;
- de leur participation aux placements privés et introductions en Bourse ;
- de la qualité de leur recherche ;
- du bon dénouement des opérations ;

Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPCVM sont des parts de capitalisation du résultat net.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « CAPITAL PLANÈTE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.**

#### **OCTOBRE 2015 - SEPTEMBRE 2016**

*Grâce aux multiples messages de soutien des banques centrales, les marchés actions ont connu un fort rebond sur le mois d'octobre après un été agité. Mario Draghi a annoncé que la BCE était prête à faire tout pour que la politique monétaire soit efficace. La Chine continue de soutenir son économie en baissant à nouveau ses taux directeurs et de son côté, la FED a décidé de ne pas relever ses taux directeurs mais Janet Yellen a rassuré les marchés sur la bonne santé de l'économie américaine en indiquant que les risques baissiers en provenance du reste du monde sont moindres. Ainsi, la porte reste ouverte quant à un possible relèvement des taux en décembre. En Europe, les résultats publiés par les entreprises au troisième trimestre sont contrastés, mais l'impact du ralentissement chinois sur ces derniers s'avère, à ce stade, moins pénalisant qu'attendu. Outre-Atlantique, les publications rassurantes des résultats des grandes firmes technologiques confirment la bonne santé des entreprises de l'économie digitale, malgré le ralentissement de la croissance et la hausse du Dollar.*

*Sur le mois de novembre, les actions européennes affichent des performances toujours en hausse et 75% de l'effondrement du mois d'août a été effacé, tandis que les marchés américains sont tout proches des plus hauts historiques. La clarification de la position de la Réserve Fédérale Américaine, les chiffres macroéconomiques très constructifs de part et d'autre de l'Atlantique, et une BCE prête à tout pour susciter plus d'inflation (et en filigrane plus de croissance), sont autant d'éléments qui ont contribué à rassurer les marchés financiers. Par ailleurs les effroyables attentats de Paris, les pires depuis la Seconde Guerre Mondiale, n'ont pas fait trembler les marchés qui ont préféré se focaliser sur les perspectives économiques de long terme. Sur le front des obligations, les annonces faites par les banquiers centraux ont très nettement bénéficié aux emprunts d'états ou privés européens. En revanche, les obligations d'états américaines ont été pénalisées par les anticipations de remontée des taux directeurs tandis que le segment du haut rendement a subi de plein fouet le retour du prix du pétrole sur les plus bas de l'année (environ 15% du marché).*

*Une fois n'est pas coutume, le mois de décembre a été décevant. Alors que les marchés attendaient encore beaucoup des banquiers centraux, la BCE, après avoir promis des mesures très ambitieuses tout au long du mois de novembre, a douché les espoirs des intervenants en se contentant d'abaisser de 0,10% le taux des dépôts sans amplifier son action d'assouplissement quantitatif. De son côté, La Fed a annoncé comme prévu un relèvement symbolique de ses taux directeurs, assorti d'un ton conciliant pour ses intentions en la matière en 2016. Cette première depuis 2006, si elle a été bien accueillie le jour de l'annonce, a commencé de faire vaciller les marchés américains sur la deuxième partie du mois. Par ailleurs, les prix du pétrole ont connu de nouveaux plus bas, faisant planer un doute sur la santé financière du secteur et des pays exportateurs ; en conséquence, les primes de risques sur le marché des emprunts à haut rendement aux USA, qui comporte 13% d'émetteurs liés au pétrole, et dans une moindre mesure en Europe, ont continué de s'écarter. En janvier 2016, les actions européennes ont continué de baisser dans le sillage du pire mois de décembre que l'on a connu depuis 13 ans et les investisseurs se sont focalisés sur l'ampleur du ralentissement de la croissance en Chine. A ce propos, si l'on observe la chute vertigineuse du prix du baril du pétrole, les marchés de matières premières pensent que c'est plutôt un arrêt brutal de l'économie chinoise qui est en train de se produire, ce qui a entraîné des baisses supérieures à 20% sur les marchés actions de Shanghai et Shenzhen. D'autre part, en Europe, la BCE a tenté le 21 janvier 2016 d'effacer le souvenir catastrophique de sa précédente*

conférence de presse, et a réitéré qu'elle ferait tout ce qui est en son pouvoir pour ancrer les anticipations d'inflation aux alentours des 2%, tandis qu'aux USA, la remontée du taux directeur de la FED reste mal comprise.

Les actions européennes continuent de baisser au mois de février, alors que les doutes sur la soutenabilité de la croissance mondiale se font de plus en plus pressants. En effet, l'effet papillon de la remontée du taux directeur se fait toujours sentir, tandis que les chiffres macroéconomiques montrent des signes de ralentissement important dans l'industrie. Par ailleurs, si la Chine semble être moins sur le devant de la scène, ce sont les pays producteurs de pétrole qui ont mené la danse au mois de février, alors qu'ils cherchent des solutions pour stabiliser le prix du baril d'or noir. Néanmoins, un accord global semble très hypothétique, l'Iran souhaitant remonter sa production à 1 million de baril/jour, profitant de son retour en grâce aux yeux de la communauté internationale. Dans ce contexte toujours très incertain, les marchés européens subissent de surcroît les risques de Brexit, qui va sans doute animer les prochains mois boursiers. Enfin, les remous sur les banques semblent démontrer que la stratégie des taux négatifs pourrait se révéler mortelle à terme. Sur le mois écoulé, peu de thématiques parviennent à tirer leur épingle du jeu, et ce ne sont que les marchés obligataires d'état et exposés au dollar US qui affichent une performance proche de l'équilibre.

En mars, on peut constater que les actions européennes se sont redressées depuis la mi-février même si les indices sont toujours significativement négatifs depuis le début de l'année. Néanmoins, les discours et actions des banquiers centraux ont été relativement bien accueillis par les marchés. Notamment, le marché du crédit a très fortement rebondi suite à l'annonce par la BCE de son intention d'acheter des emprunts privés. Du côté des USA, la remise en cause du rythme précédemment évoqué de remontée des taux d'intérêts a poussé les indices également à la hausse, le Dow Jones affichant désormais un gain marginal en dollars. Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié après que Mario Draghi a évoqué le fait que la politique de taux négatifs était probablement arrivée à son terme. Enfin, on peut noter le rebond très rapide des marchés émergents, qui ont été tirés par la performance de l'Amérique Latine, au premier rang duquel le Brésil, qui profite du rétablissement des prix du pétrole. Enfin, les emprunts d'Etats souverains continuent sur leur lancée, le soutien à la classe d'actifs que constitue l'assouplissement quantitatif de la BCE étant toujours un thème privilégié par les opérateurs.

En avril, le rebond des marchés d'actifs risqués entamé depuis mi-février s'est poursuivi. Cependant cette progression est loin d'être homogène et cache une forte disparité quand on analyse les performances des différents secteurs et styles. Ainsi en Europe, seulement la moitié des secteurs participent à cette hausse. Pour une performance de +1.17% de tout l'indice Stoxx 600 Europe on enregistre une progression de +13% pour les actions du secteur des matériaux de base, +8% pour celles du secteur de l'énergie ou encore +5% pour le secteur bancaire. A contrario, certains secteurs sont brutalement vendus par les investisseurs comme la technologie et les medias qui affichent des performances fortement négatives avec -5% et -3.6%, respectivement. Sur le plan macro, on note une amélioration de la perception de l'activité économique aux Etats-Unis et en Chine. Ceci éloigne, pour le moment les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance mondiale, même si cette dernière peine à trouver une nouvelle dynamique plus robuste. Enfin, les banques centrales, ont réservé très peu de surprises lors des différents points de communication dans le mois. La seule exception fut la déception des marchés suite à la décision de statu quo adoptée par la Banque du Japon, malgré l'appréciation récente du yen.

En mai, après une première semaine en forte baisse sur les marchés d'actions européens, ces derniers se sont violemment redressés, rassurés paradoxalement par les minutes du dernier Comité de politique monétaire américain. En effet, dans le compte rendu de la dernière réunion de la FED, on a pu lire que les membres avaient la volonté de remonter à nouveau les taux d'intérêts en juin, du fait de risques moindres sur la croissance mondiale et de la robustesse de la croissance américaine. Ce changement

*de discours, attendu depuis longtemps, prouve que l'économie américaine n'a plus vraiment besoin de perfusion monétaire, qu'une politique de normalisation des taux d'intérêts est enfin possible et que les stigmates de la crise financière de 2007 - 2008 sont sans doute derrière nous. En conséquence, l'ensemble des classes d'actifs s'est globalement bien comporté, à l'exception notable des pays émergents, qui pâttissent du renchérissement du dollar.*

*Le mois de juin a été particulièrement douloureux pour l'ensemble des classes d'actifs, qui ont connu une baisse dramatique à partir du vendredi 24 juin, date de l'annonce des résultats officiels du Brexit. En effet, à partir de cette date, la devise britannique a vu sa valeur perdre plus de 10% par rapport au dollar américain, et les marchés des obligations des pays périphériques, de crédit et à haut rendement ont vu leur prime de risque s'écarter de manière massive. Par ailleurs, les bourses mondiales ont perdu entre 5 et 10%, revenant proche de leurs points bas annuels, surtout en Europe et au Japon. Pourtant, après ce saut dans l'inconnu de la part des habitants de la perfide Albion, les autorités politiques tardent à activer le désormais célèbre article 50 du traité de Lisbonne, comme s'ils prenaient tardivement conscience du désastre économique et financier voté à 52% le 23 juin 2016. En conséquence, nous entrons dans une période d'incertitude qui pourrait, si rien n'est fait au niveau de l'Union européenne, perdurer au moins jusqu'au 2 septembre, date de l'entrée en fonction du nouveau premier ministre britannique. Enfin, dans ce contexte, les Banquiers centraux vont devoir coordonner leurs efforts pour donner des raisons d'espérer aux opérateurs financiers, et il est raisonnable de penser que les futures hausses des taux de la Réserve fédérale américaine seront au mieux repoussées jusqu'en 2017.*

*Néanmoins, le mois de juillet a permis à l'ensemble des classes d'actifs risquées d'effacer financièrement les pertes du Brexit, excepté sur le front des devises, et notamment sur la Livre Sterling qui reste à niveau plancher par rapport à la plupart des autres devises. Les marchés ont été rassurés non seulement par les discours des banquiers centraux, par la nomination d'une nouvelle première ministre au Royaume-Uni, mais également par un enchaînement de records à Wall Street, du fait de résultats moins mauvais qu'anticipés. A cet égard, les banquiers centraux n'ont pas changé de politique monétaire, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, même si la Fed n'a pas fermé la porte à une nouvelle hausse de son taux directeur d'ici à décembre 2016. Conséquence de ce statu quo, on note, du côté obligataire, que les rendements des emprunts d'Etats sont toujours territoriaux négatifs pour plus d'un tiers de l'encours, et que les intervenants s'habituent à cette anomalie financière*

*Une fois n'est pas coutume, le mois d'août 2016 a été très calme sur les marchés financiers. En effet, que ce soit sur le front des actions, des obligations ou des devises, l'ensemble des marchés sont restés dans des bornes de fluctuations très encadrées, et les volatilités se sont très largement repliées pour atteindre des niveaux de risques anticipés très faibles. Une nouvelle fois, on ne peut expliquer ce calme que par les actions et discours des banquiers centraux, qui tous affichent une volonté indéfectible de soutenir la croissance et de pallier les effets néfastes possibles du Brexit. De plus, la Banque centrale américaine adopte un ton relativement positif sur l'économie américaine, malgré des chiffres de croissance en demi-teinte ce qui a contribué à pousser Wall Street toujours plus hauts.*

*En septembre, les marchés ont évolué encore une fois en fonction des attentes et des annonces des banquiers centraux. En effet, les trois premières semaines du mois de septembre ont été marquées par les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt aux USA, et la décision de status quo prise par la Réserve fédérale américaine a complètement éclipsé le changement de politique monétaire au Japon. En effet, M. Kuroda a indiqué vouloir contrôler l'ensemble de la courbe des taux japonaises, ce qui implique qu'il a désormais des marges de manœuvre illimitées pour imprimer autant de yens qu'il faudra. Ainsi, après avoir globalement corrigé, les marchés actions sont repartis à la hausse, le Nasdaq inscrivant un nouveau record historique. Sur le front des taux d'intérêts, le rendement du 10 ans allemand est revenu pour un laps de temps très court en territoire positif, mais a vite replongé après le discours de Janet*

*Yellen. Enfin, les devises ont connu une fin de mois agité, puisque si le yen s'apprécie de près de 2% par rapport au dollar, la livre sterling termine tout près de ses plus bas annuels.*

**Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2016, le fonds a réalisé une performance de 6,11% sur 12 mois, contre 13,92% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes

# **AVIVA CAPITAL PLANETE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MYRIA AM

32, avenue d'Iena

75116 PARIS

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016

**AVIVA CAPITAL PLANETE**  
Fonds Commun de Placement  
Société de Gestion : MYRIA AM  
32, avenue d'Iena  
75116 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2016

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement AVIVA CAPITAL PLANETE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

AVIVA CAPITAL PLANETE

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 2 décembre 2016

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

**BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR**

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Instruments financiers</b>	<b>3 515 147,92</b>	<b>2 444 436,16</b>
<b>OPC Maître</b>	<b>3 515 147,92</b>	<b>2 444 436,16</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>67 360,28</b>	<b>18 711,37</b>
Liquidités	67 360,28	18 711,37
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 582 508,20</b>	<b>2 463 147,53</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	3 570 793,73	2 497 833,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	6 509,49	1 924,30
Résultat de l'exercice (a, b)	-51 270,31	-39 695,80
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>3 526 032,91</b>	<b>2 460 062,36</b>
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	56 475,29	3 085,17
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	56 475,29	3 085,17
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>3 582 508,20</b>	<b>2 463 147,53</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR**

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
<b>Produits sur actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10,97	0,38
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>10,97</b>	<b>0,38</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>-10,97</b>	<b>-0,38</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	45 174,65	30 958,54
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-45 185,62</b>	<b>-30 958,92</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 084,69	-8 736,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>-51 270,31</b>	<b>-39 695,80</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,50 % TTC.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>2 460 062,36</b>	<b>1 405 227,86</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	934 901,92	1 128 478,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-51 085,71	-9 291,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 674,49	2 030,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-288,00	-663,60
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	220 953,47	-34 759,55
Différence d'estimation exercice N	383 669,17	162 715,70
Différence d'estimation exercice N-1	-162 715,70	-197 475,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-45 185,62	-30 958,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>3 526 032,91</b>	<b>2 460 062,36</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
<b>Créances</b>	
Total des créances	0,00
<b>Dettes</b>	
Achats à règlement différé	52 216,00
Frais de gestion	4 259,29
Total des dettes	56 475,29

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	8 010,0000	934 901,92
Parts rachetées durant l'exercice	-423,0000	-51 085,71
Solde net des souscriptions/rachats	7 587,0000	883 816,21

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	45 174,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 515 147,92
	FR0010921452	CAPITAL PLANETE	3 515 147,92
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-51 270,31	-39 695,80
<b>Total</b>	<b>-51 270,31</b>	<b>-39 695,80</b>

	30/09/2016	30/09/2015
<b>AVIVA CAPITAL PLANETE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-51 270,31	-39 695,80
<b>Total</b>	<b>-51 270,31</b>	<b>-39 695,80</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2016	30/09/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 509,49	1 924,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>6 509,49</b>	<b>1 924,30</b>

	30/09/2016	30/09/2015
<b>AVIVA CAPITAL PLANETE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 509,49	1 924,30
<b>Total</b>	<b>6 509,49</b>	<b>1 924,30</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
<b>Actif net en EUR</b>	<b>1 262 573,58</b>	<b>1 523 455,92</b>	<b>1 405 227,86</b>	<b>2 460 062,36</b>	<b>3 526 032,91</b>
Nombre de titres	13 751,0000	15 124,0000	12 754,0000	21 636,0000	29 223,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	91,81	100,73	110,17	113,70	120,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,36	3,61	0,08	0,22
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,33	-1,47	-1,58	-1,83	-1,75

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CAPITAL PLANETE	EUR	26 975,2737	3 515 147,92	99,69
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 515 147,92</b>	<b>99,69</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>3 515 147,92</b>	<b>99,69</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>3 515 147,92</b>	<b>99,69</b>
Dettes			-56 475,29	-1,60
Comptes financiers			67 360,28	1,91
Actif net			<b>3 526 032,91</b>	<b>100,00</b>

AVIVA CAPITAL PLANETE	EUR	29 223,0000	120,65	
-----------------------	-----	-------------	--------	--

